

mille prêtres s'y sont fait inscrire, en s'engageant à promouvoir la doctrine et la pratique du Décret *Sacra Tridentina Synodus*.

Tous ces détails ont été accueillis avec un intérêt visible par le Saint-Père, qui a daigné manifester la consolation que lui causent les progrès d'une Œuvre si bien faite pour imprimer un nouvel élan à la vie chrétienne.

Et comme il avait en main la brève relation qui donnait ces renseignements et se terminait par la demande d'une Bénédiction Apostolique pour tous les membres de la Ligue, le Saint-Père se mit aussitôt à tracer sur la feuille les lignes dont nous reproduisons le fac-simile. Ce sera un bonheur pour eux de penser que le Vicaire de Jésus-Christ daigne manifester la joie que lui apportent ses chers fils en se dévouant à l'apostolat de la communion fréquente, et qu'il désire les payer de retour pour cette consolation procurée à son cœur.

*Dilectis filiis gratulantes et amicos, et
sancta gratia et salutem in vobis
a domino approbantes, Apostolicam Benedi-
ctionem precamur impertimus.*

Die 8 februarii 1910.

Pius PP. X

Après avoir écrit ces lignes chargées de transmettre à tous les membres de la Ligue la Bénédiction apostolique, le Souverain Pontife voulut ajouter une autre faveur en se faisant inscrire parmi les membres de l'Œuvre. Puis, comme nouvel encouragement pour ceux qui travaillent au développement de la Ligue et pour ceux qui font de ses statuts la règle de leur ministère auprès des âmes : — Oui, oui, dites que *le Pape a donné son nom de grand cœur !*

Que tous nos confrères, fortifiés par la Bénédiction si paternelle du Vicaire de Jésus-Christ et encouragés par son exemple, redoublent donc d'ardeur pour rapprocher les âmes de la Table sainte et pour les nourrir du Pain de vie !